

sa caractéristique. Il est avant tout un âge de jouissances. Le cœur humain s'est laissé dominer par un immense désir de jouir. Il s'est penché vers tous les plaisirs, il s'est livré à toutes les voluptés, il s'est repu de toutes les ivresses.

Et maintenant désabusé, il sent en lui un vide profond. Ce qu'il lui faut, c'est un amour sain, vrai, élevé, réconfortant, moralisateur. Or, dans son amère détresse, il entend retentir la parole du Christ à la Bienheureuse Marguerite-Marie : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes ! »

Cet appel ne cacherait-il pas le véritable bonheur ? ne révélerait-il pas la source de cette joie tant de fois cherchée et toujours introuvable ? C'est pourquoi, de plus en plus, les individus, les familles, les peuples se tournent vers le Sacré Cœur.

L'Église d'ailleurs les y engage. Que d'actes n'a-t-elle pas posés, dans ce but, depuis quelques années ? Pour ne signaler que les principaux : en 1889, elle fait de la fête du Sacré Cœur une des plus solennelles de l'année, en l'élevant au rite double de première classe ; en 1899, Léon XIII place tout le genre humain sous la protection spéciale du Cœur de Jésus. « En Lui, écrit-il, nous devons mettre toutes nos espérances ; nous devons Lui demander et attendre de Lui le salut des hommes. » La consécration qu'il ordonne s'accomplit avec éclat par tout l'univers. « C'est le plus grand acte, dit-il, de mon pontificat. » Un mois plus tard, une pressante invitation partant de Rome allait prier tous les évêques de développer le culte du Sacré Cœur par les confréries, la célébration du mois de juin, les exercices des premiers vendredis du mois.

Pie X et, après lui, Benoît XV ont imité Léon XIII dans son zèle à répandre ce culte. Ils ont béni et enrichi d'indulgences plusieurs des pratiques qui en sont nées. Rappelons seulement les chaleureuses approbations que tous deux ont données au magnifique mouvement de la consécration des familles au Sacré Cœur.